

Maryse JOISSAINS MASINI

Maire d'Aix-en-Provence Député des Bouches-du-Rhône Président de la Communauté du Pays d'Aix

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie au cours de laquelle

Simona FRANKEL

Consul Général d'Israël

et

Robert MIZRAHI

Président du Comité Français pour Yad Vashem pour le Sud de la France

remettront à titre posthume la Médaille et le Diplôme de « Juste parmi les Nations» à Denise VIGUE-FORT, Antoine VIGUE et Marie-Françoise PAYRE-VIGUE pour avoir sauvé Henry GLUCK.

le jeudi 10 juin 2010 à 17 h 30 Salle des Etats de Provence Hôtel de Ville 13100 AIX EN PROVENCE

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation allemande (1940-1944) au péril de leur vie.

La Médaille sera remise à Lucette VIGUE ou à ses fils Jean-Pierre et Jacques VIGUE



